



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aveugles et malvoyants

Question écrite n° 88871

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du logement et de l'urbanisme sur l'accueil des personnes aveugles ou malvoyantes dans les bâtiments administratifs. À ce jour, très peu de ces locaux sont équipés pour accueillir ce type de personnes (guidage sonore, etc.). Il lui demande si l'État envisage d'installer des équipements permettant d'améliorer cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88871

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Logement et urbanisme

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 septembre 2010, page 10183

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)